

- la connaissance et l'utilisation des commandes ;
- la prise d'information ;
- l'adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la route ;
- l'application de la réglementation ;
- la communication avec les autres usagers ;
- le partage de la chaussée ;
- le respect des distances de sécurité.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 31 sans erreurs éliminatoires.

Conversion de votre permis sur boîte automatique en permis B

Vous pouvez accéder au permis B boîte mécanique via une formation de 7 heures.

Pour avoir plus d'informations sur cette passerelle « Boîte automatique – Boîte manuelle », veuillez-vous rapprocher du bureau.

Auto - école des Remparts
2 rue Victor Hugo LE QUESNOY
Tél : 06 26 25 65 19
Agrément 2143